

MESSAGE DU MAIRE

STYLOS SOUVENIR DU 125^e ANNIVERSAIRE

Avec votre journal « Le Reflet municipal », la Municipalité de Saint-Adelphe vous offre aujourd'hui un stylo en souvenir des Fêtes du 125^e de l'érection canonique de la Paroisse de St-Adelphe.

Sur le thème « Fidèle à son histoire », les Fêtes du 125^e que l'on souligne en 2010, se veulent un retour sur notre passé, avec un programme d'activités qui s'adressent à tous et à toutes : Grandes retrouvailles, le Centenaire des Filles de Jésus, le 75^e de l'A.F.É.A.S., le Calvaire du rang St-Joseph érigé il y a 100 ans et cité monument historique, le souper en costumes d'époque, les Journées de la Culture, la Semaine de la municipalité, etc...

De plus, l'érection d'un parc commémoratif devant l'église et près de l'ancien presbytère, constituera un legs pour les générations futures. Ce parc, situé dans un décor naturel en plein centre de la municipalité, constituera à la fois, une oasis de repos et un lieu d'informations sur notre paroisse depuis sa fondation.

Une douzaine de plaques commémoratives renseigneront sur certaines pages de notre histoire, tant religieuses, civiles que municipales.

Je vous invite à suivre la programmation des Fêtes du 125^e par le biais du présent journal, dans les communiqués qui vous seront adressés, ou de visiter notre site Internet à l'adresse suivante : www.st-adelphe.qc.ca

Votre participation aux différentes activités sera une marque d'appréciation à l'endroit des forces vives, des partenaires et des bénévoles du milieu qui œuvrent depuis plusieurs mois pour vous offrir des fêtes de qualité.

Transmettez cette invitation aux ami(e)s, aux parents et aux connaissances, afin de faire de ces festivités un immense succès. Soyez « Fidèle à votre histoire »!

VOIRIE MUNICIPALE, RUE DESSUREAULT

Tel qu'il avait été convenu avec les propriétaires de la rue Dessureault l'automne dernier, suite à la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, la municipalité procédera au cours des prochaines semaines (selon un calendrier s'échelonnant entre le 3 mai et la mi-juin), à l'asphaltage, à l'aménagement des abords de la rue (gazon et entrées charretières), ainsi qu'au nettoyage de certains terrains qui ont subi des inconvénients lors de ces travaux.

VOLET 11 (PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER)

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie annonce l'ouverture d'une période de dépôt des dossiers dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet 11. Les promoteurs qui veulent soumettre une demande d'aide financière peuvent le faire d'ici le 28 mai 2010.

Pour ce faire, le promoteur doit consulter le Guide de présentation de projet et remplir le formulaire requis.

Rappelons que le Volet 11 vise à soutenir des projets d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier, à accroître la productivité forestière, à contribuer à la création d'emplois en région et à favoriser le partenariat et le partage du financement d'activités entre le gouvernement, le monde municipal et les intervenants régionaux.

Le promoteur d'un projet peut être une municipalité, une MRC, un organisme forestier, faunique, récréotouristique, éducatif ou encore détenteur de bail à des fins commerciales sur les terres publiques. Les projets admissibles sont des projets d'aménagement en milieu forestier, ou des activités ayant un caractère sylvicole, faunique, récréatif, éducatif ou environnemental.

Pour information, vous pouvez communiquer avec monsieur Luc Désaulniers 819 691-4969

Paul Labranche, Maire